



## Expérimentation des 3 boxes sécurisés

Vous êtes intéressés par une place de stationnement vélo dans un box sécurisé ? Répondez au sondage dans l'onglet "Formulaire" !

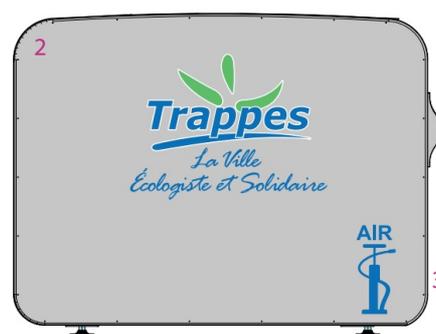
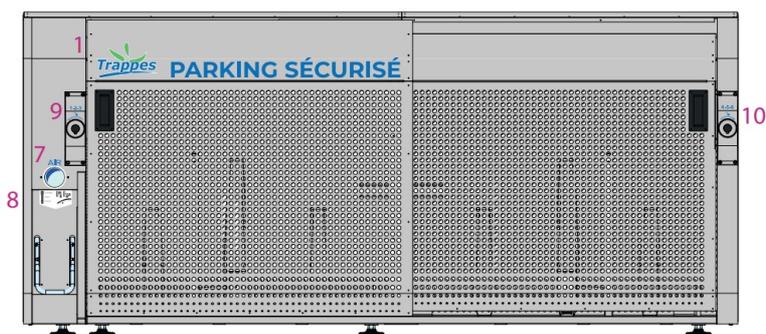
La Ville est sur le point de finaliser son « Plan des mobilités douces ». Cette démarche a été initiée en 2023 pour permettre un développement des mobilités douces (marche, vélo, trottinette, etc.). [Des ateliers de concertations et de travail avec les Trappistes se sont tenus tout au long de la démarche](#). Une restitution globale sera prévue d'ici la fin d'année 2024.

D'ores et déjà, l'équipe municipale a souhaité s'attaquer à une problématique majeure : le manque de place de stationnements vélos. Cette carence est le fruit d'un sous-investissement chronique depuis deux décennies de la part de Saint-Quentin-en-Yvelines mais aussi des mandats précédents.

[300 places de stationnements \(arceaux et abris\) ont donc été achetées par la Ville en fin d'année 2023](#). Les emplacements ont été déterminés par les Trappistes, lors d'un groupe de travail citoyen et sont déjà déployés.

### Caractéristiques de fonctionnement des boxes sécurisés

3 boxes contenant chacun 6 emplacements vélos ont été achetés auprès de l'entreprise Altinnova pour environ 15 000 € l'unité. **L'objectif est de fournir un stationnement sécurisé à des Trappistes qui n'en disposent pas dans leur logement.** A l'issue de cette expérimentation, ce fonctionnement pourra être généralisé avec l'achat de nouveaux boxes.



Ces boxes pourront être ouverts avec différents dispositifs :

- Badge / carte magnétique
- Application smartphone (Diwio Key)

Chacun des 18 emplacements sera attribué de manière nominative à un Trappiste. Une fois l'attribution réalisée, chaque box ne pourra être ouvert que par les 6 Trappistes référencés. Pour ouvrir le box, il sera nécessaire de se munir d'un badge ou d'une application sur son téléphone.

Afin de réaliser l'attribution de ces 18 emplacements vélos sécurisés, il vous est proposé de répondre au sondage en cliquant sur l'onglet "Formulaire" dans le bandeau à gauche.